10) Octobre 2018

Belle réussite pour le festival « Contes et Compagnies » (03/10/2018)

215 personnes captivées par Marc-André Urbain.

Du théâtre pour expliquer comment devenir maître du monde
Ils étaient 215, adultes et enfants, au spectacle « La Méthode Urbain » par Marc-André Urbain de la Compagnie des Décatalogués. Du théâtre de rue dans le cadre du festival « Contes et Compagnies » à Morvillars, organisé par la Médiathèque départementale, et sur le thème de « Devenez maître du monde en cinq stratégies et en moins d'une heure ».

215 personnes pour le spectacle de « la Méthode Urbain » avec Marc - André Urbain

Une nouvelle vie pour la Tour Carrée (06/10/2018)

Ce vestige d'une ancienne maison forte, qui date de 1284, fait l'objet d'un projet prévoyant, pour ce qui concerne le premier niveau, l'installation de la médiathèque, et au sous-sol, une salle de lecture.

Un accès pour les personnes à mobilité réduite sera installé sur le côté de la tour.

Elle date de 1284. Vestige d'une ancienne maison forte, ferme fortifiée comme un château, la Tour Carrée sera réhabilitée. Jeudi soir, le dossier présenté par Françoise Ravey a fait l'unanimité. Il faut dire d'abord que cette tour retrouve là ce qu'elle avait été : la médiathèque. « Il s'agit d'un endroit stratégique à côté de l'école et d'une opération à tiroir » a expliqué la première magistrate. « Nous devons optimiser les choses puisque nous avons un emprunt sur la médiathèque qui dure jusqu'en 2040. » Rien de moins. « Car ce bâtiment surdimensionné est une épine dans le pied pour nous depuis 2011 pour un service qui se réduit. » Du coup l'ex-médiathèque accueillera l'espace jeunes au premier étage tandis que le rez-de-chaussée recevra toutes les associations de la commune qui devront quitter prochainement le château communal avant sa transformation en centre d'affaires.

103 740 € financés par différentes aides

Reste que cette tour nécessite quelques gros travaux : d'abord la reprise du toit, qui a été endommagé lors d'une dernière tempête et dont les réparations ont souffert de malfaçons, puis l'isolation, la toiture, l'accessibilité et l'aménagement intérieur. Là, un premier niveau sera consacré à la médiathèque « plus humble, à la taille du village » et un sous-sol accueillera une salle de lecture. Au total, il en coûtera 103 740 € financés par différentes aides attendues dont celles de la dotation de soutien à l'investissement (20 748 €) du Grand Belfort (15 000 €) du conseil départemental (36 870 €) et des fonds propres (31 122 €). Un dossier qui reviendra sur le tapis vert si toutes les aides ne sont pas au rendez-vous.

Il s'agit d'un endroit stratégique à côté de l'école et d'une opération à tiroir.
Françoise Ravey Maire

Une nouvelle vie pour la Tour Carrée

06/10/2018

Ce vestige d'une ancienne maison forte, qui date de 1284, fait l'objet d'un projet prévoyant, pour ce qui concerne le premier niveau, l'installation de la médiathèque, et au sous-sol, une salle de lecture.

Elle date de 1284. Vestige d'une ancienne maison forte, ferme fortifiée comme un château, la Tour Carrée sera réhabilitée. Jeudi soir, le dossier présenté par Françoise Ravey a fait l'unanimité. Il faut dire d'abord que cette tour retrouve là ce qu'elle avait été : la médiathèque. « Il s'agit d'un endroit stratégique à côté de l'école et d'une opération à tiroir » a expliqué la première magistrate. « Nous devons optimiser les choses puisque nous avons un emprunt sur la médiathèque qui dure jusqu'en 2040. » Rien de moins. « Car ce bâtiment surdimensionné est une épine dans le pied pour nous depuis 2011 pour un service qui se réduit. » Du coup l'ex-médiathèque accueillera l'espace jeunes au premier étage tandis que le rez-de-chaussée recevra toutes les associations de la commune qui devront quitter prochainement le château communal avant sa transformation en centre d'affaires.

« Il s'agit d'un endroit stratégique à côté de l'école et d'une opération à tiroir. »
Françoise Ravey Maire

103 740 € financés par différentes aides

Reste que cette tour nécessite quelques gros travaux : d'abord la reprise du toit, qui a été endommagé lors d'une dernière tempête et dont les réparations ont souffert de malfaçons, puis l'isolation, la toiture, l'accessibilité et l'aménagement intérieur. Là, un premier niveau sera consacré à la médiathèque « plus humble, à la taille du village » et un sous-sol accueillera une salle de lecture. Au total, il en coûtera 103 740 € financés par différentes aides attendues dont celles de la dotation de soutien à l'investissement (20 748 €) du Grand Belfort (15 000 €) du conseil départemental (36 870 €) et des fonds propres (31 122 €). Un dossier qui reviendra sur le tapis vert si toutes les aides ne sont pas au rendez-vous.

Un accès pour les personnes à mobilité réduite sera installé sur le côté de la tour.

Réduction de personnel au sein de la municipalité (07/10/2018)

Outre la réfection de la Tour carrée (ER du 6 octobre) les élus, lors de leur dernière séance, ont dû prendre la décision de « réduire la voilure » en termes de personnel.
Dès 2011 en effet, la chambre régionale de comptes, suite à la dissolution du conseil municipal de l'époque soulignait « des charges de personnel 1,7 fois plus élevées que la moyenne » ainsi que des coûts de la médiathèque « peu en rapport avec sa fréquentation. » A savoir un coût annuel de 38 450 € pour 23 usagers soit la somme de 1 671 € par lecteur !

Plus récemment, la préfète, dans un courrier, faisait savoir que « la charge de personnel de 344 € par habitant est bien supérieure à la moyenne départementale égale à 239 € […] » et qu'en conséquence elle inscrivait la commune dans le réseau d'alerte pour 2018.
Un réseau qui n'est autre qu'un instrument interne à l'administration, destiné à améliorer la prévention des difficultés de certaines collectivités.
Reste que la situation n'est pas nouvelle puisqu'elle a déjà conduit la commune, selon Françoise Ravey, à s'engager dans une politique de réduction des coûts et notamment de la masse salariale.
Et c'est la suppression pure et simple de l'adjoint administratif affecté à la médiathèque que les élus ont décidée ainsi que la diminution du temps de travail d'un ATSEM.
Au total la commune disposera désormais de dix agents.

« S’ouvrir sur le quotidien des gens » (10/10/2018)

Philippe Henriot est originaire de Belfort.

« Quand on a été à Morvillars, on peut exercer partout… » De fait dans la commune il y a toujours un peu à faire en termes de réorganisation. Et Philipe Henriot, stagiaire aux côtés de Davy Philippe, le secrétaire général, a de quoi faire ses armes.

François Ravey n’a pas manqué de saluer le parcours de celui qui est en stage pour deux mois à la mairie. « J’étais chef de projet dans un bureau informatique et j’ai été licencié après 25 ans dans le privé » explique l’homme qui, à 50 ans, entame une belle reconversion dans le secteur public. « J’ai voulu voir autre chose et après un premier stage à la mairie de Besançon, j’ai choisi de préparer un diplôme universitaire gestionnaire administratif, secrétaire de mairie qui se prépare en six mois avec des stages. » Un nouvel horizon après un rapport de stage et de soutenance qui selon Philippe Henriot « ouvre sur plein de choses et sur le quotidien des gens. »

Conservons notre village propre (10/10/2018)

10 C'est le nombre de personnes, dont trois seulement du village, qui ont répondu samedi à l'appel de la mairie pour l'opération « Conservons notre village propre », qui consistait à nettoyer les escaliers et les pourtours de l'église.
Françoise Ravey, maire, était déçue de ce faible taux de participation. A souligner qu'Agathe, 5 ans, était venue avec son papa Jean-François apporter son aide et son joli sourire.

Morvillars, une minute d'arrêt (12/10/2018)

En théorie, les trains suisses qui circuleront à partir du 9 décembre sur la ligne Belfort-Delle ne peuvent pas s'arrêter à Morvillars. Les acteurs suisses et français du dossier ont décidé d'essayer quand même.

Comment marier la desserte depuis Belfort ou Bienne de la gare TGV et l'usage "tram-train" des habitants du sud Territoire ? Ce n'est pas la plus simple des questions auxquelles ont à répondre ceux [Région Bourgogne-Franche-Comté, SNCF réseau et mobilité, CFF, Fédération Helvétique, République et Canton du Jura notamment] qui mettent la dernière main au dossier de la ligne Belfort-Delle. Lorsqu'il faut en plus marier les exigences du cadencement suisse [N.D.L.R. un train par heure, toujours à la même minute] et les horaires des TGV français. Ajoutons pour être complet le fait que trains suisses et français s'entrecroisent sur la même ligne, on se fera une idée du casse-tête.
Début juin, au hasard d'un projet de grille horaire dévoilé dans nos colonnes, Morvillars découvrait que les trains suisses ne s'arrêteraient pas. Fâcheux pour une commune qui s'est dotée d'une halte ferroviaire toute neuve et qui fonde une partie de son développement sur la ligne Belfort-Delle. « La SNCF en France et les CFF en Suisse disposent de logiciels de simulation », explique Michel Neugnot, vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté en charge du dossier. « Toutes les simulations nous disent non, ce n'est pas possible que les trains s'arrêtent à Morvillars ».

On se doute bien que si l'élu (PS) a rassemblé autour de Françoise Ravey, maire de Morvillars, toutes les autorités concernées et fait venir la presse, ce n'est pas pour entériner ce triste constat. « Toutefois, les essais menés depuis juillet ont démontré que c'était jouable. À la suite d'une longue concertation, les CFF et SNCF réseau sont d'accord pour tenter le coup. » Michel Neugnot insiste : « On oublie la machine et on essaie le réel, c'est très exotique en la matière. C'est une entorse à toutes les règles ferroviaires. » On imagine les trésors de diplomatie pour amener les opérateurs suisses et français à l'idée même de l'essai.

« Tant que le plat n'est pas servi, ce qui reste en cuisine reste en cuisine », sourit l'élu, qui veut d'évidence enterrer l'épisode polémique du début de l'été.
« Il est bon de rappeler que dans ce dossier, personne n'a jamais conçu l'idée que les trains suisses iraient jusqu'à la gare de Belfort », souligne Michel Neugnot. Il ne nomme personne, mais Frédéric Rousse, vice-président (LR) du conseil départemental et le conseil municipal (majorité LR) de Belfort avaient pris position dans ce sens.

La décision est donc prise : tous les trains s'arrêteront à Morvillars, sous deux conditions : « On ne tergiverse pas avec la sécurité, c'est-à-dire que les manœuvres nécessaires au retournement des trains seront faites dans leur complétude », martèle Michel Neugnot, « et on n'exporte pas de dysfonctionnement. Le moindre désordre mettrait en cause l'intégralité du réseau suisse. »
Léger bémol : la halte ferroviaire de Morvillars est à l'essai pour six mois. Mais tout est mis en œuvre, y compris la méthode Coué, pour que ces six mois d'exploitation valident l'arrêt Morvillars.

Pascal LAINÉ

Les tarifs : « bientôt »

L'arrêt à Morvillars a donné lieu à un exercice de diplomatie de haute volée. Un deuxième - sans doute moins épineux - arrive : les tarifs. Là encore, il faut concilier les intérêts des CFF (chemins de fer fédéraux), de la SNCF et de la Région, puis rendre compatibles des systèmes de billettique différents, et en cours d'évolution de part et d'autre de la frontière. Un brouillon d'accord barré de la mention « projet » a été exhibé à la réunion d'hier, d'assez loin pour que les journalistes présents ne puissent rien lire…

Les horaires des trains

Dans le sens Belfort-Delle

- 4 h 45 à Belfort, 5 h 11 à Delle.
- 5 h 47- 6 h 18 (changement à la gare TGV).
- 7 h 04-7 h 31.
- 7 h 48-8 h 15.
- 8 h 48-9 h 18 (changement gare TGV).
- 10 h 02-11 h 18 (48 minutes d'attente à la gare TGV).
- 12 h 02-12 h 11 à la gare TGV (pas de correspondance vers Delle).
- 12 h 49--13h18 (changement gare TGV).
- 13 h 48-14 h 18 (changement gare TGV).
- 15 h 43-16 h 10.
- 16 h 27-16 h 56.
- 17 h 27-17 h 58.
- 18 h 44-19 h 18 (changement gare TGV).
- 19 h 48-20 h 18 (changement gare TGV).
- 20 h 21-20 h 30 gare TGV (pas de correspondance).
- 21 h 47-22 h 20 (changement gare TGV).

S'ajoutent deux trains suisses entre la gare TGV et Delle, 10 h 03-10 h 18 et 12 h 03-12 h 18.

Dans le sens Delle Belfort

- 5 h 38 à Delle, 6 h 11 à Belfort (changement gare TGV).
- 6 h 56-7 h 23.
- 7 h 40-8 h 07.
- 8 h 40-9 h 46 (changement gare TGV).
- 9 h 40-9 h 55 gare TGV (pas de correspondance).
- 10 h 40-11 h 11 (changement gare TGV).
- 11 h 40-12 h 33 (28 minutes à la gare TGV).
- 12 h 40-13 h 29 (25 minutes à la gare TGV).
- 14 h 44-15 h 11.
- 16 h 42-17 h 11.
- 17 h 42-18 h 10.
- 18 h 40-19 h 11 (changement gare TGV).
- 19 h 40-20 h 15 (changement gare TGV).
- 21 h 40-22 h 11 (changement gare TGV).
- 22 h 48-23 h 16.

L'EST RÉPUBLICAIN
Vendredi 12 octobre 2018
LE JOURNAL DE BELFORT
12/10/2018

Pistolet
VENEZ DÉCOUVRIR la collection HIVER
Vêtements Homme Femme
Layette, décor, linge de maison
À votre service depuis 50 ans
ETUEFFONT 90170 03 84 54 62 30

Les trains s'arrêteront bien à Morvillars

BELFORT-DELLE

Les ordinateurs de simulation estiment la chose impossible, les essais la montrent « jouable ». Mettant fin à la polémique, les trains suisses s'arrêteront à Morvillars. Photo Laurent ARNOLD

› PAGE 10

TERRITOIRE DE BELFORT

12/10/2018

Morvillars, une minute d'arrêt

En théorie, les trains suisses qui circuleront à partir du 9 décembre sur la ligne Belfort-Delle ne peuvent pas s'arrêter à Morvillars. Les acteurs suisses et français du dossier ont décidé d'essayer quand même.

Une rame suisse à la gare TGV de Meroux. Photo Laurent ARNOLD

Comment marier la douceur depuis Belfort ou Bienne de la gare TGV et l'usage « train-train » des habitants du Sud Territoire ? Ce n'est pas la plus simple des questions auxquelles ont à répondre ceux [Région Bourgogne-Franche-Comté, SNCF réseau et mobilité, CFF, Fédération Helvétique, République et Canton du Jura notamment] qui mettent la dernière main au dossier de la ligne Belfort-Delle. Lorsqu'il faut en plus marier les exigences du cadencement suisse [N.D.L.R. un train par heure, toujours à la même minute] et les horaires des TGV français.

Ajoutons pour être complet le fait que trains suisses et français s'entrecroisent sur la même ligne, on se fera une idée du casse-tête.

Début juin, au hasard d'un projet de grille horaire dévoilé dans nos colonnes, Morvillars découvrait que les trains suisses ne s'arrêteraient pas. Fâcheux pour une commune qui s'est dotée d'une halte ferroviaire toute neuve et qui fonde une partie de son développement sur la ligne Belfort-Delle. « La SNCF en France et les CFF en Suisse disposent de logiciels de simulation », explique Michel Neugnot, vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté en charge du dossier. « Toutes les simulations nous disent non, ce n'est pas possible que les trains s'arrêtent à Morvillars ». On se doute bien que si l'élu (PS) a rassemblé autour de Françoise Ravey, maire de Morvillars, toutes les autorités concernées et fait venir la presse, ce n'est pas pour entériner ce triste constat. « Toutefois, les essais menés depuis juillet ont démontré que c'était jouable. À la suite d'une longue concertation, les CFF et SNCF réseau sont d'accord pour tenter le coup. » Michel Neugnot insiste : « On oublie la machine et on omet le réel, c'est très exotique en la matière. C'est une entorse à toutes les règles ferroviaires. » On imagine les trésors de diplomatie pour amener les opérateurs suisses et français à l'idée même de l'essai. « Tant que le plat n'est pas servi, ce qui reste en cuisine reste en cuisine », sourit l'élu, qui veut d'évidence enterrer l'épisode polémique du début de l'été.

« Il est bon de rappeler que dans ce dossier, personne n'a jamais conçu l'idée que les trains suisses iraient jusqu'à la gare de Belfort », souligne Michel Neugnot. Il ne nomme personne, mais Frédéric Heusse, vice-président (LR) du conseil départemental et le conseil municipal (majorité LR) de Belfort avaient pris position dans ce sens.

La décision est donc prise : tous les trains s'arrêteront à Morvillars, sous deux conditions : « On ne tergiverse pas avec la sécurité, c'est-à-dire que les manœuvres nécessaires au retournement des trains seront faites dans leur complétude », martèle Michel Neugnot, « et on n'exporte pas de dysfonctionnement. Le moindre désordre mettrait en cause l'intégralité du réseau suisse. »

Léger bémol : la halte ferroviaire de Morvillars est à l'essai pour six mois. Mais tout est mis en œuvre, y compris la méthode Coué, pour que ces six mois d'exploitation valident l'arrêt Morvillars.

Pascal LAINÉ

Les tarifs : « bientôt »

L'arrêt à Morvillars a donné lieu à un exercice de diplomatie de haute volée. Un deuxième - sans doute moins éprouvant - arrive : les tarifs. Là encore, il faut concilier les intérêts des CFF (chemins de fer fédéraux), de la SNCF et de la Région, puis rendre compatibles des systèmes de billettique différents, et en cours d'évolution de part et d'autre de la frontière. Un brouillon d'accord barré de la mention « projet » a été exhibé à la réunion d'hier, d'assez loin pour que les journalistes présents ne puissent rien lire…

Les horaires des trains

Dans le sens Belfort-Delle

- 4 h 45 à Belfort, 5 h 11 à Delle.
- 5 h 47-6 h 18 (changement à la gare TGV).
- 7 h 04-7 h 31.
- 7 h 48-8 h 15.
- 8 h 48-9 h 18 (changement gare TGV).
- 10 h 02-11 h 18 (48 minutes d'attente à la gare TGV).
- 12 h 02-12 h 11 à la gare TGV (pas de correspondance vers Delle).
- 12 h 48-13h18 (changement gare TGV).
- 13 h 48-14 h 18 (changement gare TGV).
- 15 h 43-16 h 10.
- 16 h 27-16 h 56.
- 17 h 27-17 h 58.
- 18 h 44-19 h 18 (changement gare TGV).
- 19 h 48-20 h 18 (changement gare TGV).
- 20 h 21-20 h 30 gare TGV (pas de correspondance).
- 21 h 47-22 h 20 (changement gare TGV).

S'ajoutent deux trains suisses entre la gare TGV et Delle, 10 h 05-10 h 18 et 12 h 05-12 h 18.

Dans le sens Delle-Belfort

- 5 h 58 à Delle, 6 h 11 à Belfort (changement gare TGV).
- 6 h 56-7 h 23.
- 7 h 40-8 h 07.
- 8 h 40-9 h 46 (changement gare TGV).
- 9 h 40-9 h 55 gare TGV (pas de correspondance).
- 10 h 40-11 h 11 (changement gare TGV).
- 11 h 40-12 h 33 (28 minutes à la gare TGV).
- 12 h 40-13 h 29 (25 minutes à la gare TGV).
- 14 h 44-15 h 11.
- 16 h 42-17 h 11.
- 17 h 42-18 h 10.
- 18 h 40-19 h 11 (changement gare TGV).
- 19 h 40-20 h 15 (changement gare TGV).
- 21 h 40-22 h 11 (changement gare TGV).
- 22 h 48-23 h 16.

Tags sur le local du paintball (13/10/2018)

À 13 h 40, en arrivant sur place, une responsable de l'association de paintball de Morvillars a découvert que des tags avaient été commis sur le local de l'association. Il se trouve dans les bois, à l'arrière du collège de Morvillars. Trois tags à la peinture rouge et des inscriptions insultantes ont été relevés. Une plainte sera déposée à la gendarmerie.

Les adhérents du club des randonneurs votent pour sa survie (19/10/2018)

Face à des difficultés de tous ordres, Catherine Giros, présidente des Randonneurs de l'amitié, a convié les adhérents à une assemblée générale extraordinaire afin de décider du maintien ou non de cette association.

La présidente, Catherine Giros, a exposé les difficultés que rencontre l'association.

Les Randonneurs de l'amitié de Morvillars ont organisé une assemblée générale extraordinaire. Y étaient invités M. Rayot (excusé) et les élus de Morvillars, dont l'absence a été remarquée.
La présidente, Catherine Giros, a exposé la situation et listé les difficultés auxquelles l'association doit faire face : « En ce qui concerne le château, nous avons été reçus par Mme Ravey et M. Zumbihl, qui nous ont annoncé que nous n'y aurons plus accès à compter de mars 2019. Du matériel sera mise à notre disposition, ainsi que la salle d'exposition. » La présidente a poursuivi en déplorant : « Cette année pour l'organisation de notre marche nous étions 41, il nous faut 60 personnes ».
Elle a également mis en avant les difficultés administratives auxquelles il faut faire face, l'organisation des animations, pour laquelle elle regrette « un manque de bras », réclamé l'aide de tous et insisté que le fait que sur cinq sorties en bus initialement prévues, seules trois ont été réalisées, avant de conclure : « Je vais vous donner la parole, puis nous voterons afin de déterminer si oui ou non nous maintenons notre club. »

Des questions ont été posées dans l'assistance parmi lesquelles « Pourquoi allons-nous toujours aux mêmes endroits ? ». « Parce que ces clubs chez qui nous nous rendons viennent à nos marches » a répondu la présidente. Quant aux sorties qui ont été supprimées, Catherine Giros a expliqué ; « Dans un car il y a cinquante places, et pour vingt et une personnes, le tarif ne change pas. »
La présidente a insisté sur le fait qu'il faudrait rajeunir les adhérents du club : « Mais les jeunes sont difficiles à convaincre, fut une époque où les écoles participaient à notre marche, cela permettait de mettre le pied à l'étrier aux enfants ».
Une majorité confortable de voix favorables au maintien du club est finalement sortie de ce vote à bulletins secrets.
Contact : Catherine Giros au 03.84.56.44.45. ou par courriel c.giros@orange.fr

« Cette année pour l'organisation de notre marche nous étions 41, il nous faut 60 personnes. »

Catherine Giros Présidente des Randonneurs de l'amitié

Cross au collège Lucie Aubrac (21/10/2018)

Tous les élèves récompensés avec le principal Djékodjim Abderamane - Dillah, Régis Ostertag, conseillers municipal et les profs d' EPS

473 participants au cross du collège
473 élèves et adultes du collège dont une centaine des écoles primaires de Bourogne, Grandvillars, Morvillars et Froidefontaine ont participé au cross du collège. Les coureurs devaient parcourir trois fois un circuit autour du stade et du château pour une distance totale de 2600 mètres.

Vers 11 h 30 sous le préau ; en présence de Régis Ostertag, conseiller municipal, du principal et des professeurs les 4 premières ou premiers de chaque catégorie ont été récompensés.
CM2-5e et 6e filles : 1. Adélaïde Lemos Ribeiro (9 min 59s)
CM2.5e et 6e garçons : 1. Logam Berdat (9 min 46s)
4e et 3e filles : 1. Eloise Petrement (10min 17s)
4e et 3e garçons : 1. Ti An Goffinet (8min 53s)

473 élèves dont une centaine des écoles primaires de Bourogne, Grandvillars, Morvillars et Froidefontaine participaient au cross du collège Lucie Aubrac

45 personnes au loto du CCAS (23/10/2018)

Grands-parents et petites filles sont venus participer au loto du CCAS.

Samedi après-midi dans la salle du conseil municipal de Morvillars, Lydie Baumgartner, 2e adjointe, et les membres du CCAS, ont proposé un loto pour les habitants de Morvillars âgés de plus de 55 ans qui pouvaient venir avec un invité de leur choix. Objectif : proposer aux seniors un moment de convivialité, avec des amis, des voisins ou des personnes de sa famille. Pour ce loto inter-générations, une quarantaine de joueurs étaient venus tenter de gagner les nombreux lots mis en jeu.

Lords of paintball organise un jeu pour fêter Halloween (24/10/2018)

Le terrain de paintball situé derrière le stade Henri-Monnier accueillera samedi 27 octobre un jeu intitulé « le parcours de la peur », agrémenté de surprises.

Alexandre Monneret, président du club « Lords of Paintball » à l'entrée du parcours.

Alexandre Monneret, président du club « Lords of Paintball » de Morvillars a décidé avec son comité d'organiser un jeu à la place d'un tournoi qui demande beaucoup de préparation. Rendez-vous est donné samedi 27 octobre à partir de 20 h sur le terrain de paintball, derrière le stade Henri-Monnier, pour une soirée Hallowen.
Ce jeu, interdit aux moins de 14 ans, appelé « le parcours de la peur », se déroule à travers le parcours du tir où de nombreuses surprises, dont certaines originales (on annonce une sorte de train fantôme) attendent les participants.
« Oserez-vous parcourir votre chemin de la peur, seul ou accompagné ? A vous de choisir. Votre instinct de survie vous sera utile » indique le président de l'association.
Le thème de ce parcours est basé sur l'histoire d'une petite fille Jade, partie se promener un soir et qui n'est jamais revenue. Des personnes sont parties à sa recherche et ne sont pas revenues non plus.
Le but du jeu sera de retrouver Jade et les personnes parties à sa recherche.
Réservations au 06 41 61 06 18 ou 06 06 65 57 14 ou sur Facebook : lords of paintball. Prix de l'entrée 5 €.
Le club, fort de 20 membres, organise des séances de tirs tous les quinze jours ou les week-ends sur réservation.

14 ans, la limite d'âge pour pouvoir participer.

Le calendrier des pompiers (30/10/2018)

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers de la caserne des Tourelles vont débuter la distribution de leur calendrier. Ils passeront rendre visite aux habitants des communes de Bourogne, Charmois, Froidefontaine, Méziré et Morvillars.

Poignée de main entre soldats pour l'Armistice (31/10/2018)

Régis Ostertag 4e adjoint au maire

Pour célébrer le centenaire du 11 novembre 1918, date de l'Armistice de la Grande Guerre, la commune de Morvillars a chargé Régis Ostertag, 4e adjoint, délégué à la défense et membre de la commission des cérémonies et du centenaire, d'organiser la cérémonie.

La célébration est programmée le 10 novembre, pourquoi ?
« Pour avoir l'association Transhumance et Traditions de Giromagny et l'association allemande Landwehr109 de Fribourg en uniformes de l'époque. Et pour avoir aussi la fanfare de Dampierre-les-Bois dirigée par André Gigos. »

Quel est le programme de la cérémonie ?
« À 10 h 30 à la Nécropole, montée des couleurs en présence des autorités civiles et militaires et des élèves de l'école primaire de Sylvie Pierre qui liront plusieurs textes. Dépôt de gerbes par Le Souvenir Français, les anciens combattants et la mairie. La cérémonie se terminera avec une poignée de main entre un soldat français et un soldat allemand. »

Est-ce que la cérémonie continue ?
« Oui. À 11 h 20 rendez-vous à la salle d'Exposition pour visiter l'expo des 20 panneaux relatant la guerre 14-18 prêtés par l'Onac de Belfort. Elle sera visible du 12 au 28 novembre à la médiathèque aux heures d'ouvertures. Après l'aubade de la fanfare, discours du maire Françoise Ravey et remise de deux diplômes d'honneur de la commune. La cérémonie se clôturera par un vin d'honneur. »